



## CONSEIL MUNICIPAL PROCES-VERBAL DU 18 JANVIER 2016

Le 18 janvier 2016 à 20h00, les membres du Conseil Municipal de Lalheue, convoqués conformément à la loi, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances, sous la présidence de Christian CRETIN, Maire.

**Date de convocation** : 12 janvier 2016

**Etaient présents** : Jean-Pierre BECK, Sylvain BERTHIER, Christian CRETIN, Sophie DARRAS, Magali MULLER, Elodie PHILIPPON, Marinette PUECH, Marc ROBERT.

**Absents ayant donné pouvoir** : Alexandre CZECH à Marinette PUECH, Sébastien LE DARD à Magali MULLER.

**A été nommé(e) comme secrétaire de séance** : Sophie DARRAS.

Le quorum étant atteint, le Conseil municipal peut délibérer.

**Effectif légal du Conseil municipal** : 11

**Conseillers présents ou représentés** : 10

**Membres en exercice** : 10

**Votants** : 10

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le compte-rendu de séance du 30 novembre 2015.

### **1. Tarifs communaux 2016**

Le Conseil municipal décide, à l'unanimité des membres présents et représentés, de fixer, sans augmentation, comme suit les tarifs communaux 2016 :

- TAXE D'AFFOUAGE : mise au rôle en septembre 2016 : 21 €
- TETES DE CHENES ET DE FRENES : 5 € le stère fait
- TAXE POUR DEPOT DE BOIS SUR LE DOMAINE COMMUNAL (du 1<sup>er</sup> juillet 2016 au 30 juin 2017) : 21 €
- CIMETIERE COMMUNAL :
  - CONCESSION (Tarif au M<sup>2</sup> à compter du 1<sup>er</sup> mars 2016) : 27 € pour 15 ans - 52 € pour 30 ans
  - JARDIN DU SOUVENIR (à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016) : 350 € pour 15 ans
  - Vacation funéraire : 25 €
- Clé tennis (à compter du 1<sup>er</sup> mars 2016) : 38 € / an ou 8 € la semaine.

### **2. Tarif de raccordement au réseau assainissement 2016**

Le Conseil municipal fixe, à l'unanimité des membres présents et représentés, le montant de la taxe de raccordement au réseau d'assainissement (à compter du 1<sup>er</sup> mars 2016) à 420 €.

### **3. Tarifs de location de la salle communale 2016** (à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2016) :

M. le Maire rappelle que la salle communale est désormais équipée d'une connexion WIFI suite à la révision des abonnements téléphoniques et Internet de la mairie en 2015. Le Conseil décide, à l'unanimité des membres présents et représentés (Abstention 1, Pour 9, Contre 0), d'augmenter les tarifs de location de la salle communale de 5 € pour inclure cette nouvelle prestation et réviser, ainsi qu'il suit, les tarifs de location de la SALLE COMMUNALE, avec effet au 1<sup>er</sup> juillet 2016 :

**HABITANTS DE LA COMMUNE :**

Mise à disposition des clés : 24 H : 115.00 € - 48 H : 155 € - 72 H : 195 €

**PERSONNES EXTERIEURES A LA COMMUNE :**

Mise à disposition des clés : 24 H : 145 € - 48 H : 185 € - 72 H : 235 €

VIN D'HONNEUR : 70 €

L'électricité reste au coût réel avec relevé du compteur.

TARIFS DE REMPLACEMENT DE LA VAISSELLE :

Objet	Prix unitaire en €	Objet	Prix unitaire en €
<b>Assiettes (60 personnes) :</b>		<b>Ustensiles de services :</b>	
Assiette plate	3	Plat inox long (8)	8
Assiette à dessert	1.5	Plat inox creux (8)	8
Assiette creuse	2	Saladier en verre (8)	8
<b>Verres (60 personnes):</b>		Panière à pain (6)	-
Verre 23 cl	2	1 grand plateau	15
Verre 16.5 cl	2	Pot à eau (6)	6
Flûte	2	<b>Ustensiles de cuisine :</b>	
Coupelle	2	1 faitout + couvercle	40
Tasse	1	1 casserole + bouchon	25
<b>Couverts (60 personnes) :</b>		1 casserole inox (diam. 20 cm)	35
Fourchette	1	1 grande poêle tefal	25
Cuillère à soupe	1	1 passoire à manche	8
Couteaux à steak	2	1 louche inox	8.50
Cuillère à dessert	1	1 écumoire inox	-
<b>Fournitures diverses</b>		1 écumoire inox (11 cm)	8.50
2 dessous de plat (grilles)	4	2 couteaux à viande	25
3 planches à découper	6	1 couteau à pain	25
2 sucriers	1.50	3 spatules en bois	3
5 cendriers	1.50	1 pelle à tarte inox	8
3 ouvre-boîtes	3.50	2 tire-bouchons	6
4 boîtes plastiques (range-couvert)	5		

Le montant de la caution est fixé à 600 €.

Les tarifs sont applicables à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2016.

#### **4. Modification des statuts du SIVOS du VAL DE GROSNE**

Par délibération en date du 3 décembre 2015, le S.I.V.O.S. du Val de Grosne a décidé de modifier les articles 2 et 6 de ses statuts. Les statuts du syndicat ont été réactualisés afin de prendre en compte l'évolution de son fonctionnement depuis 2014 (8 membres au bureau) ainsi que la prise en charge des nouvelles activités périscolaires par le SIVOS. Le Conseil municipal adopte, à l'unanimité des membres présents et représentés, les nouveaux statuts du SIVOS du Val de Grosne.

#### **5. Demande de location de la parcelle AB n° 133**

Par courrier en date du 20 décembre 2015, la commune a réceptionné une demande de location pour la parcelle anciennement louée par la famille DI LECCE. Cette dernière a quitté la commune mais n'a pas encore envoyé sa lettre de dénonciation du bail. Le Conseil municipal accepte, à l'unanimité des membres présents et représentés, la nouvelle demande de location et précise que celle-ci ne prendra effet qu'à compter de la date effective de dénonciation de l'ancien bail entre la Commune et M. DI LECCE.

#### **- Comptes-rendus de réunions**

- SIVOS du Val de Grosne :

- Discussion sur la pérennité des postes dans le RPI (rapporteur M. CZECH présent en début de séance) : Les effectifs prévisionnels annoncés sont en hausse pour la rentrée 2016 : 186 élèves mais en baisse pour 2017 : 168 et 2018 : 162. Cela va impacter le nombre de classes et d'enseignants sur le RPI.
- Une réunion avec l'Agence Technique Départementale est programmée le 28 janvier pour étudier la restructuration du SIVOS.

- Commission cantine (rapporteur Mme PUECH) : La nouvelle organisation des tickets de cantine à la semaine semble convenir aux parents (dixit de la réunion des parents d'élèves), ainsi que l'organisation du double service à la cantine de Nanton pour les élèves de La Chapelle de Bragny. En revanche, considérant l'augmentation des effectifs prévus l'an prochain sur le RPI, les modalités d'organisation de la cantine restent encore à définir.

**- Questions et informations diverses :**

- Toiture de l'Eglise : M. RENAUD a alerté la municipalité sur l'état de la toiture de l'église. Une inspection de la toiture s'impose notamment sur l'un des versants où quelques tuiles semblent s'être détachées.

- Atelier municipal : le diagnostic a confirmé la présence d'amiante dans les plaques de fibrociment du toit. Les autres analyses ont également révélé qu'il n'y avait aucune trace d'amiante dans les murs et au sol.

- Formation défibrillateur : une affiche sera apposée à proximité du défibrillateur avec le nom et n° de téléphone fixe des personnes ayant effectué la formation le 11 décembre dernier.

- Placette de compostage : Un compost permet de diminuer de près de 30 % le volume des ordures ménagères, ce qui n'est pas négligeable avec la redevance incitative. La Communauté de Communes propose à Lalheue l'installation d'une placette de compostage collectif à proximité des points d'apports volontaires pour le printemps prochain. Le Conseil désigne M. LE DARD et Mme PUECH comme élus référents de la commune.

- Projets 2016 : Plusieurs devis sont en cours. M. le Maire informe qu'il a fait le tour de la commune et souhaite donner une priorité en 2016 à l'entretien de la voirie et des réseaux. Il a demandé des devis pour reboucher les nids de poule de chaque rue et pour le nettoyage des fossés communaux, notamment rue des Brenots. Des devis ont également été sollicités pour le rafraichissement de la salle des fêtes. A la cure, une rampe d'accès sera installée au niveau de l'escalier pour accéder à l'appartement à l'étage.

- Entretien des chemins : M. le Maire prendra contact avec M. TRACOL pour lui demander de remettre en état les chemins.

- Cour de l'école/mairie : Mme PUECH propose au Conseil de couper le houx qui se situe dans la cour de l'école/mairie. Le Conseil n'émet pas d'objection particulière.

- Animation « "Fréquence Grenouille" » : Le Conseil valide le projet d'animation déposé par le Conservatoire des Espaces naturels de Bourgogne et l'association LPHP&G (M. ROUSSEL) qui se tiendra à la mare du Buisson Roncin le 29 avril prochain. L'animation aura pour thème les grenouilles et autres amphibiens.

Prochaine séance : Lundi 22 février 2016 à 20h00

La séance est levée à 21h41.

SIGNATURES

Procès-verbal du Conseil municipal du 18 janvier 2016

<b>Jean-Pierre BECK</b>	<b>Sophie DARRAS</b>	<b>Marinette PUECH</b>
<b>Sylvain BERTHIER</b>	<b>POUVOIR à Mme MULLER</b> <b>Sébastien LE DARD</b>	<b>Marc ROBERT</b>
<b>Christian CRETIN</b>	<b>Magali MULLER</b>	
<b>POUVOIR à Mme PUECH</b> <b>Alexandre CZECH</b>	<b>Elodie PHILIPPON</b>	